



Délibération n° 2022 04 19-02 : MARCHES
PUBLICS – Attribution des marchés de travaux
dans le cadre de l'opération réaménagement d'un
commerce et création d'un logement, 7 place du
marché – 69670 VAUGNERAY.

Nombre de conseillers		Date de la convocation : 08/04/2022
En exercice :	33	
Présents :	23	Affichage de la convocation : 12/04/2022
Pouvoirs :	9	
Votants :	32	Affichage du compte rendu : 21/04/2022
Présents : Daniel JULLIEN, Daniel MALOSSE, Béatrice DUMORTIER, Gérard DUPLAT, Anne LANSON PEYRE DE FABREGUES, Henri COQUARD, Geneviève HECTOR, Danielle CHARVOLIN, Olivier DEROZARD, Yolande CHAREYRE, Chantal ROCHE, Edouard WILLEMEN, Jean-Pierre NEMOZ, Gerbert RAMBAUD, Safi BOUKACEM, Isabelle VIDAL, Sandrine ARNAUD, Rémi GILLET, Joao DA ROCHA, Roland BADOIL, Carine BERNY, Ghislaine FROMM, Yohann DUMAS		
Absents ayant remis pouvoir :		
Mme Aline DURAND donne pouvoir à Mme Anne LANSON PEYRE DE FABREGUES M Sylvain BARCET donne pouvoir à Mme Sandrine ARNAUD M Stéphane GILLET donne pouvoir à M Safi BOUKACEM Mme Fatima FERNI donne pouvoir à M Daniel JULLIEN Mme Véronique DUMAS donne pouvoir à M Olivier DEROZARD M Philippe LARGE donne pouvoir à M Gérard DUPLAT Mme Chantal BERTHILLON donne pouvoir à Mme Danielle CHARVOLIN M Sylvère MATHIEU donne pouvoir à M Yohann DUMAS M Christian NEUVILLE donne pouvoir à M Daniel MALOSSE		
Absents ou excusés :		
Mme Sylvie RAZY.		

M BOUKACEM Safi est nommé secrétaire de séance (article L. 2121-15 du Code général des collectivités territoriales)

Monsieur le Maire expose que dans le cadre du réaménagement d'un commerce et création d'un logement, 7 place du marché, une consultation a été lancée selon une procédure adaptée conformément aux articles L.2123-1 et R.2123-1 et suivants du code de la commande publique.

Les principales caractéristiques de la consultation sont les suivantes :

Objet

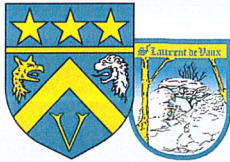
Les travaux sont répartis en 9 lots qui seront traités par marchés séparés à savoir :

LOT	LIBELLE
01	DEMOLITIONS - GROS-OEUVRE
02	CHARPENTE - COUVERTURE - ZINGUERIE
03	METALLERIE
04	MENUISERIES EXTERIEURES ET INTERIEURES BOIS
05	PLATRERIE PEINTURE
06	CARRELAGE FAÏENCE
07	SOLS MINCES
08	ELECTRICITE – CHAUFFAGE ELECTRIQUE - VMC
09	PLOMBERIE SANITAIRE

Procédure

Un avis d'appel à concurrence a été publié au BOAMP, sur le profil acheteur et le site internet de la commune le 18 mars 2022. La date limite de remise des offres a été fixée au 11 avril 2022 à 12 heures

Le lot n°9 PLOMBERIE SANITAIRE a fait l'objet d'une consultation dans les conditions définies à l'article R.2122-8 du code de la commande publique.



Délibération n° 2022 04 19-02 : MARCHES PUBLICS – Attribution des marchés de travaux dans le cadre de l'opération réaménagement d'un commerce et création d'un logement, 7 place du marché – 69670 VAUGNERAY.

L'offre économiquement la plus avantageuse sera appréciée en fonction des critères énoncés dans le règlement de la consultation : 50 % Prix et 50 % Valeur technique

10 plis ont été déposés dans les délais.

Aucun pli n'a été déposé pour le lot n°02 Charpente couverture zinguerie et le lot n°06 Carrelage faïence.

Ces lots ont été déclarés infructueux et seront attribués dans les conditions de l'article R.2122-23°.

Lors de sa séance du 15 avril 2022 et au vu du rapport d'analyse, la commission marchés publics a proposé d'attribuer les marchés aux entreprises ayant présenté l'offre économiquement la plus avantageuse au vu des critères mentionnés dans le règlement de la consultation comme suit :

Lot	Libelle	Entreprise	Montant € HT	Estimation € HT
01	DEMOLITIONS - GROS-ŒUVRE	BADOUT SAS	27 746,87	30 000
02	CHARPENTE - COUVERTURE - ZINGUERIE	Aucune offre		9 400
03	METALLERIE	C.S.L.	21 687,81	20 500
04	MENUISERIES EXTERIEURES ET INTERIEURES BOIS	LES ATELIERS PONCHON FILS	33 221,51	28 960
05	PLATREterie PEINTURE	ETS LARDY SAS	21 363,13	23 000
06	CARRELAGE FAÏENCE	Aucune offre		4 000
07	SOLS MINCES	SARL COURBIERE ET FILS	4 624,71	5 000
08	ELECTRICITE – CHAUFFAGE ELECTRIQUE - VMC	E.C.R.R.	10 829,50	16 000
09	PLOMBERIE SANITAIRE	JC REY	12 316,00	11 180
	TOTAL		131 789,53	148 040,00

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.2121-29 et L. 2122-21,

Vu le code de la commande publique, notamment ses articles L.2123-1 et R.2123-1 et suivants,

Vu l'avis de la commission marchés publics,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, Après un vote à main levée,

Dont le résultat est le suivant :

32 suffrages exprimés : 32 voix Pour

UNANIMITÉ des suffrages exprimés

ATTRIBUE les marchés de travaux de l'opération pour le réaménagement d'un commerce et création d'un logement, 7 place du marché aux entreprises suivantes pour les montants définis ci-dessous.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer, au nom de la commune de VAUGNERAY lesdits marchés avec les entreprises attributaires.

DIT QUE les crédits nécessaires au règlement de la dépense afférente à la présente délibération sont inscrits au budget principal 2022.

Rendue exécutoire compte tenu

de la transmission en Préfecture le

21/04/2022

et de la publication en mairie le 21/04/2022

Pour copie certifiée conforme

Au registre des délibérations

Le Maire

Daniel JULLIEN

